

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIER MEUBLE

APPARTEMENT DAPHNE

Entre les soussignés :

TRANSCO Investissement, Les basses Terres, chemin de l'étang 13220-CHATEAUNEUF LES MARTIGUES représenté par Madame Rosemonde MATRONE,
TEL ; 06.89.84.40.31

Ci-après dénommé : Le bailleur ;

D'une part,

Et : Monsieur et Madame

Demeurant :

Ci-après dénommé le locataire ;

D'autre part ;

Il a été arrêté et convenu ce qui suit.

Le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au locataire qui les accepte, aux charges et conditions ci-après définies :

- Cet appartement est loué meublé avec tous les ustensiles de cuisine, les couvertures pour tous les couchages.
- Le nettoyage sera assuré par les occupants lors de leur départ.
- Les animaux ne sont pas admis.
- Les draps ne sont pas fournis (possibilité de location ; agence Arnaud : 0492465149)

Désignation des locaux

L'appartement N°1 situé au 1^{er} étage de l'immeuble à VARS Napoléon dit « Le Grand Chalet » d'une superficie de 105M2, d'une terrasse de 30M2, le tout exposé au sud

- Il se compose de 3 chambres dont 2 en mezzanine, avec dans chacune 1 lit 2 places et 2 lits 1 place.

- Un salon donnant sur la terrasse avec 2 canapés convertibles, 1 téléviseur couleur, une table basse. La salle à manger attenante au salon avec une grande table 12 places.

La cuisine intégrée qui comprend des placards, table de cuisson, four électrique, lave-vaisselle, four micro-ondes, frigidaire congélateur etc.

La salle de bains avec 2 douches, 2 lavabos et 2 WC séparés.

1 casier à ski qui se trouve au rez de chaussée de l'immeuble.

Durée

Le contrat est conclu pour une 1 semaine du _____ vers 14 heures au
vers 11 heures.

Prix

Le prix de cette location est fixé à _____^E la semaine, dont 20% à la réservation qui ne sera pas restitué au locataire en cas de désistement tardif, c'est à dire 1 mois avant la date de location. Le solde sera réglé lors de la prise de possession de l'appartement. Il est rappelé que cette location sera effective seulement après l'envoi de votre chèque de réservation par retour de courrier.

Une caution de 450^E par chèque sera également demandée le jour de l'arrivée, et sera restituée à la remise des clefs.

Le prix de cette location s'entend toutes charges comprises EDF, taxe de séjour, etc...

Le gardien de l'immeuble, Monsieur BRIANCON sera à votre disposition dès votre arrivée pour vous remettre les clefs, faire l'état des lieux et vous remettre l'inventaire de l'appartement.(04.92.46.53.88)

A CHATEAUNEUF LES MARTIGUES, Le

LE BAILLEUR LE

LOCATAIRE

